

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°348
25 Janvier 2024
ISSN 1245-0286

Au conseil national de la FSU, les 23 et 24 janvier,

Le courant Front Unique est intervenu pour que la FSU :

- se prononce pour le retrait intégral et immédiat du plan Attal (« Chocs des savoirs »)**
- et refuse toute concertation sur ce plan de guerre contre le droit aux études**

Intervention le 23 janvier 2024, dans le débat général (extraits)

Le gouvernement Macron-Borne a donc fait voter, le 19 décembre, une loi scélérate, la loi la plus raciste et xénophobe depuis Pétain. Une loi qui reprend en même temps le programme de LR et celui du RN.

Une loi qui remet en cause le droit du sol et qui, en excluant les étrangers des allocations sociales, consacre avec éclat l'ignominieuse « préférence nationale ».

Comment Marine Le Pen pourrait-elle ne pas exulter en constatant que cette « préférence nationale », revendication historique du Front National, est désormais reprise à son compte par Macron lui-même ?

Honte à ceux qui, au 2^{ème} tour des présidentielles de 2017 et de 2022, ont appelé à voter Macron en prétendant que c'était faire ainsi barrage au RN. Or, même pour le pire des aveugles, le constat est sans appel : L'appel à voter Macron n'a nullement fait barrage au RN, au contraire, il lui ouvre un boulevard. Tant en 2017 qu'en 2022, le courant Front Unique a combattu vigoureusement pour que notre fédération se prononce pour : « *Pas une voix pour Macron ! Pas une voix pour Le Pen !* ». Hélas en vain !

Certes Macron a atteint le comble de l'ignoble avec sa loi immigration mais toute son action est marquée par une rage destructrice contre toutes les conquêtes ouvrières.

Contre le droit du travail, le statut des cheminots, celui des fonctionnaires, les multiples attaques contre les chômeurs, contre la santé et la sécurité sociale, la sélection à l'Université avec Parcoursup, la destruction du bac, la contre-réforme de l'enseignement professionnel.

Il est impossible d'être exhaustif.

Après les attaques contre le droit aux études pour les lycéens et les étudiants, l'objectif est désormais de s'en prendre à celui des collégiens. C'est l'objectif du « Choc des savoirs » formulé le 5 décembre par l'ancien ministre de l'Éducation nationale.

Pour lui, il faut instaurer des groupes de niveau de ségrégation sociale dès la 6^{ème} et faire du brevet un obstacle insurmontable pour beaucoup qui se verraient interdire l'accès en lycée, même au lycée professionnel.

Pour eux, ce serait l'apprentissage, sinon rien !

C'est la nouvelle ministre Oudéa-Castéra qui est chargée de mettre en œuvre cette contre-réforme du collège, au pas de charge. Un calendrier était établi avec d'abord des bilatérales où les textes ont été présentés, il y a quelques jours, une commission spécialisée cette semaine et un Conseil supérieur de l'Éducation, qui était prévu le 31 janvier.

Mais cette nouvelle ministre a été clairement identifiée par tous les personnels et les parents d'élèves de l'enseignement public comme la ministre de promotion du privé confessionnel. En plus avec ses mensonges à répétitions, elle est aujourd'hui totalement discréditée.

Notre fédération, ses syndicats concernés doivent se prononcer clairement pour le retrait intégral et immédiat du « Choc des savoirs ».

Les dirigeants de la FSU, ceux du Snes et du Snep en particulier, doivent décider qu'il est hors de question de participer aux concertations et aux instances comme le Conseil supérieur de l'Éducation qui ont pour seule fonction de faire aboutir le « Choc des savoirs ».

Nos dirigeants doivent demander aux autres directions syndicales d'adopter la même position et doivent œuvrer à la constitution d'un front uni des syndicats enseignants pour imposer le retrait intégral et immédiat du Plan Macron-Attal. (...)

Pour le retrait du « choc des savoirs »

Le « choc des savoirs » du gouvernement Macron-Attal constitue une offensive brutale contre le droit aux études des collégiens, en particulier pour ceux des classes populaires.

Le CDFN de la F.S.U. exige le retrait intégral et immédiat des mesures contenues dans le « choc des savoirs ».

Il décide en conséquence :

- que la FSU ne participera à aucune concertation visant à le mettre en œuvre.
- qu'elle s'adressera aux autres syndicats de l'enseignement pour qu'ils reprennent à leur compte cette position.
- qu'elle leur proposera de constituer un front uni pour imposer le retrait du plan Macron-Attal.

(Pour : 6 / Contre : 66 / Abstentions : 7 / Refus de vote : 22)

Nous avons été informés de cette adresse aux directions des syndicats enseignants. Nous la publions.

« Les professeurs du collège Alphonse Tavan [Avignon], réunis en HIS [heure d'information syndicale] le 23 janvier 2024 à l'initiative de la section SNES, s'adressent aux directions des syndicats d'enseignants :

Pour contrer les attaques d'une rare violence contre notre métier et nos élèves, contenues dans les mesures du « Choc des savoirs », un front unitaire des organisations syndicales s'impose, sur un mot d'ordre clair : Retrait pur et simple des mesures annoncées concernant le collège.

En conséquence, aucune discussion au sujet de la mise en place de ces mesures ne saurait avoir lieu entre nos syndicats et l'Institution, à quelque niveau que ce soit. »

Adopté à l'unanimité des 13 présents

Appel à soutien, appel à candidatures

Macron a fait adopter avec LR et le RN, la pire loi raciste et xénophobe depuis Pétain.

Le gouvernement Macron-Attal entame une nouvelle offensive contre l'enseignement public et le droit aux études avec le plan dit « Choc des savoirs ».

Notre courant syndical Front Unique, représenté dans les instances de la FSU, combat pour que les dirigeants syndicaux rompent leur collaboration avec le gouvernement et constituent un front uni contre lui.

Au cours de l'année 2024, un vote d'orientation sera organisé dans la FSU. Pour pouvoir soumettre nos positions au vote des syndiqués, nous devons présenter une liste de 160 syndiqués.

Pour nous, c'est un effort important ! Aidez nous à atteindre notre objectif : il nous manque 50 noms.

Nous appelons donc tous celles et ceux qui sont en accord avec nos positions, ou qui estiment qu'elles doivent pouvoir être défendues dans la FSU, à accepter de figurer sur notre liste.

Il suffit d'être adhérent de l'un des syndicats de la FSU. Et cela n'engage à rien d'autre que de nous permettre de présenter notre orientation aux suffrages des syndiqués.

Le formulaire de candidature se trouve sur notre site <http://www.frontunique.com/> (ou à cette adresse : <http://www.frontunique.com/formulaire%20candidature%20fsu%202024.pdf>)